

LE CANADA

FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement

Un an, pour la ville.....\$4.00

Un an, en dehors de la ville.....\$5.00

EDITION HEBDOMADAIRE.....\$1.00

Un an.....\$10.00

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL

OTTAWA, ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

115 rue St. Patrick

414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa 19 Mars 1888

Le gouvernement est en négociations

avec les Etats-Unis au sujet de la délimitation

des frontières de l'Alaska.

Le montant au crédit des dépôts, à la

caisse d'épargne du gouvernement était au

29 Février dernier de \$20,603,000 soit une

diminution de \$60,000 durant le mois.

Les juges des cours de comté d'Ontario

ont entrepris le ministère de la justice au

sujet de l'augmentation de leur salaire. La

question est sous considération.

A une assemblée tenue le 16 courant de

l'association conservatrice du comté de

North Ontario, une résolution condamnant

la réciprocité illimitée fut adoptée unanimement.

Le comité chargé de préparer les amendements

à la charte de la cité de Hull, est

composé de trois membres du conseil.

Les électeurs de la cité de Hull sont à

demander si les amendements à la charte

reçus sont soumis à l'approbation de la population.

On lit dans le "Star" de Montréal :

"Le juge Routhier qui est à Rome depuis

le milieu de décembre dernier, travaille

activement aux intérêts de l'Université Laval.

Il est à espérer que grâce à son influence et

à son habileté il réussira à faire décider

favorablement la question des biens des

Jésuites, et qu'ainsi Laval pourra com-

mencer l'érection de sa succursale à Montréal.

Rapport du trafic du Grand Tronc pour

la semaine finissant le 10 mars :

Passagers.....1888 1887

Frete.....98,573 102,163

Total.....214,915 233,046

Diminution, 1888.....\$47,221

La ligue irlandaise (Irish National League)

de Toronto a célébré le troisième anni-

versaire de sa fondation par un banquet

donné au Rossin House vendredi soir. Prés

de cent convives ont pris part à cette dé-

monstration. Parmi les très d'excuse de

ne pouvoir assister à la soirée remarquable

est celle de Sa Grâce l'archevêque Lynch, de

Toronto, qui se fit comme suit et qui est

signé par son secrétaire :

"J'ai l'honneur de Sa Grâce l'archevêque de

Toronto de vous dire que les principaux

membres de la ligue irlandaise ayant vive-

ment concouru à l'antérieur évènement con-

cernant son devoir divin de protéger l'édu-

cation des catholiques contre les empiète-

ments de leurs ennemis, Sa Grâce ne croit

pas devoir se mêler à eux."

No 18 regrettons d'apprendre, dit le "Pall

Mail Gazette", de Londres, que d'après

une rumeur, lord Dufferin, vice-roi des

Indes, quitterait son poste parce qu'il est

malade de perdre la vue. Les fonctions

qu'il remplira l'obligent de démissionner

chaque jour une correspondance volumineuse

et à prendre communication d'une foule de

documents officiels, ce qui, sous un climat

comme celui de l'Inde est très fatigant

pour la vue. C'est à cela qu'il faudrait

d'un assistant à cet effet. Le cadre des

positions au bureau actuel éant rempli, il

va sans dire que toutes les demandes futu-

res seront laissées pour considération jus-

qu'à la completion du nouveau bureau

d'imp. merie sur la place Nepoan.

M. le surintendant Sénécal, qui est hom-

me d'affaires avant tout et complet en

cette branche, saura bien, nous en avons

la certitude, donner satisfaction à qui de

droit et faire des nominations convenables

sous tous rapports en temps et lieu.

UNE QUESTION A "LA PATRIE"

Voici ce que dit "La Patrie", nu-

mero du 16 mars :

Supposons un marchand de St Jean ex-

pédant à Boston pour être vendus sur le

marché 100,000 boisseaux d'avoine. En

arrivant à la frontière, pour passer son

avoine, il aura à payer 10 cts, par boisseau

pour entrer son avoine soit \$10,000.

Supposons maintenant qu'un marchand

de l'Etat de Maine se rende à Boston avec

également 100,000 boisseaux d'avoine, il

arrivera sur le marché sans avoir rien eu à

payer.

Le prix de l'avoine à Boston est riglé par

le marché de Londres et le marchand de

St Jean vendra ses 100,000 boisseaux le

même prix que celui de Maine.

Pourtant en rentrant chez lui, le mar-

chand américain aura \$10,000 de plus dans

sa poche que le marchand canadien et

celui-ci aurait en poche la même somme

que son concurrent américain si il n'avait

pas à payer de droit, si le commerce eût

été libre, si la réciprocité eût existé entre

les deux pays.

Si au lieu de toute cette histoire,

le marchand de St Jean a payé ses

100,000 boisseaux d'avoine 43 cts

par boisseau, ce qui est le prix ac-

tuel dans le pays) et qu'un autre

marchand achète 100,000 boisseaux

d'avoine à Chicago à 31 cts par boisseau

(prix actuel) et les importe au

Canada, qui est-ce qui perd les

\$12,000 ?

Répondez, s'il vous plaît.

RÉCAPITULATION DE LA SEMAINE

L'événement capital de la semaine

devrait être l'interrogatoire de M.

Roche, le 17 du courant, devant la

cour à Aylmer. On se demandait

si le pétitionnaire saurait amener

monieur le député du comté d'Ot-

tawa aux accords les opinions désavan-

taillées du public—on répondait in-

variablement—"M. Roche avoue-
ra", dira ça, reconnaîtra telle

affaire, admettra telle chose, et pa-

ta et patata, il se déqualifiera."

Mais ce public, avide de tant

d'émotions, ce bon public qui attend

deux grands mois et demi le

jour de l'interrogatoire de Monsieur

Roche en a été pour ses suppo-

sitions—M. Roche dit non !

Cependant tout n'est pas fini et

ici à mercredi, le député libéral

devra ouvrir son sac aux yeux du

peuple. Le pétitionnaire nous y

regarde jusqu'au fin fond puis le

tourner à l'envers à la dernière

heure.

"La Vallée de l'Ottawa, d'ordinaire

si admirablement renseigné, n'a

pas dit au public ce qu'a bien pu

faire monsieur le maire de la cité

de Hull, mercredi dernier. Mardi

elle nous informait que M. l'avocat

Roche, jouissait d'une santé par-

faite, vaquait aux affaires de son

bureau et jeudi elle avertissait la

clientèle que M. le maire était en-

core chez lui tout préoccupé de sa

lettre de ses chers clients.

Mais mercredi, on était si donc cet

aimable maire ?

Lorsqu'il a été question de l'élec-

tion d'un maire en janvier dernier

sous les gros poissons nationaux et

libéraux de Hull, ont prétendu que

les intérêts de la ville seraient en

dang'r si M. Roche n'était pas élu

maire.

Avec lui nous aurions un point

de vue de la ville de la Gatineau et

la ville ; nous aurions une station du

chemin de fer de la Gatineau et

le quartier cinq ; nous aurions

"des quais", toujours dans le quar-

tier cinq ; nous aurions un chemin

de fer ; nous aurions une échelle

mystérieuse pour monter au ciel !

Et M. Roche fut nommé maire.

M. Roche est un homme d'esprit

et ne croit pas qu'il s'agisse sérieu-

samment à l'échelle mystérieuse.

Mais il est un homme prudent et il

a commencé mercredi dernier par

ne pas s'occuper du pont, du fameux

qui doit reliaer le village de la

Gatineau et tout l'est du comté à la

cité de Hull.

Cette importante question, qui est

natuellement de la compétence du

conseil de comté devait être, et a

été de fait, soumise mercredi der-

nier au conseil de comté d'Ottawa.

Le maire de la Gatineau, M. Syl-

vain, a noblement fait son devoir et

demandé l'adoption du projet.

M. Roche, lui, s'est prudemment

éclipsé mercredi matin et n'a pas

assisté aux délibérations du conseil

afin de ne pas s'aliéner messieurs les

maires qui sont opposés au projet.

On appelle cela ménager la chèvre et

le chou.

Que pourrions nous en effet penser et

dire ces bon électeurs de l'Appeneu-

ville et d'ailleurs, si on allait les

taxer pour bâtir un pont sur la ri-

vière Gatineau.

En y songeant un peu, ça peut

nuire plus tard, et comme M. Roche

n'est pas élu maire de Hull pour

prendre les intérêts de la cité

de Hull, mais simplement pour faire

sa petite affaire et celle de certains

personnages, quand il en a le temps,

nous ne le blâmons pas d'agir à sa

guise.

Mous sommes même tenté de lui

savoir gré de mystifier aussi carre-

ment ses adversaires et de se mo-

quer d'eux à son aise, car en temps

et lieu et avant même longtemps,

nous aurons occasion de mettre en

évidence certains personnages qui,

sous prétexte d'intérêt public, ne

travaillent que dans leur intérêt

personnel, et qui l'été dernier nous

ont fait une guerre de corsaire, pour

qui nous la continuant aujourd'hui

sans trêve ni merci.

"L'Étendard" nous annonce avec

des larmes de joie abondantes com-

me les eaux de la mer que l'honora-

ble M. Mercier est arrivé à Montréal

avec un air de santé vigoureuse, de

la graine de tréfle dans ses poches

avec une gorge comme la sienne il

n'y a pas de guerre possible.

Le tout assaini d'un plein cou-

rage pour les travaux de la prochi-

me session, qui sera convoquée

sons peu.

Son rapporteur aurait bien voulu

savoir s'il avait autre chose dans le

ventre que le tréfle, car par là il

se déboulonnerait, quand "L'Éten-

dard" s'y met et veut s'en donner la

peine, il est phénoménalement bêt-

et.

Suivant lui, M. Mercier serait allé

à Paris faire voir sa gorge afin de

faire comprendre à l'Europe qu'il

avait une gorge comme la sienne il

n'y a pas de guerre possible.

"Je voudrais que le Kromprinz

eût une gorge comme la vôtre, nous

n'aurions pas la guerre," lui dit un

médicin français.—Paroles remar-

quables que M. Mercier a fait écrire

en lettres d'or dans son portefeuille.

Grâce à sa gorge, le président

Carnot lui a agraffé sur sa poitrine la

croix de la légion d'honneur !!! —

vous vient la ville Eternelle et le

Pape.

M. Mercier entre au Vatican, ôte

son casque et le Saint Père le re-

mercie pour avoir manqué d'arriver

cardinal Taschereau et d'avoir passé

le bill des Jésuites ! Mais ce n'est

pas tout, M. Mercier veut bien venir

bénir le Canada et "L'Étendard"

nous assure qu'il l'avener le Pape

à tendra les demandes de M. Mer-

cier—pour être manqué d'arriver

cardinal Taschereau et d'avoir passé

le bill des Jésuites ! Mais ce n'est

B. G. Pour les Fêtes